AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 1-12-76346911

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique n° 81 (25ème envoi de 1976) - 24 Novembre 1976

ARBRES FRUITIERS

- Phylloxera du poirier :

Cet insecte (très petit puceron) qui s'était déjà manifesté il y a une trentaine d'années dans des vergers de poirier (P. Crassane notamment) des régions toulousaine et montalbanaise a, de nouveau, causé des dégâts dans quelques vergers du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

Le dommage se caractérise par une tache brun noirâtre située autour de l'oeil du fruit, lieu de prédilection de l'insecte. A partir de là, sous l'action de divers organismes saprophytes, le fruit se décompose et est de toutes manières non commercialisable. Les variétés tardives sont généralement les plus affectées. La nécrose peut être visible dès la récolte ou seulement se manifester au cours de la conservation, que celle-ci ait lieu dans un fruitier ou dans une chambre froide.

Actuellement, on ne connaît pas de méthode de lutte efficace et les derniers essais entrepris n'ont pas apporté de solution satisfaisante à ce problème.

Nous serions intéressés de connaître la situation des vergers où des symptômes analogues à ceux décrits ci-dessus ont été constatés. Le cas échéant, nous adresser des échantillons.

CULTURES LEGUMIERES

- Un exemple d'efficacité des prédateurs de pucerons -

Les cultures de melon sont plus ou moins envahies chaque année, au cours de la belle saison, par les pucerons dont on observe, dans la région Midi-Pyrénées, quatre espèces principales :

- le puceron vert du melon (Cerosipha gossypii glover), espèce non migrante ;
- le puceron noir de la fève (Aphis fabae Scop.) ; } Espèces migrantes
- le puceron vert du pêcher (Myzus persicae Sulz.) ; } Espèces migrantes
- le puceron à strie verte de la pomme de terre (Macrosiphum euphorbiae Thos.) } Espèces migrantes

Alors que les trois espèces "migrantes" quittent d'elles-mêmes les cultures où elles sont établies, de la fin du mois de mai à courant juin, le puceron vert du melon (non migrant) reste et ses colonies progressent de proche en proche, affaiblissant les plantes attaquées. En conséquence, des traitements aphicides sont conseillés contre cette espèce par la Station d'Avertissements, quand les circonstances l'exigent.

Cette année, pour la première fois depuis près de vingt ans, nous avons pu, dans le bulletin n° 72 du 29 juin 1976, déconseiller de traiter les foyers de pucerons.

Ce conseil de non traitement a pu être donné après des observations faites un peu partout dans la région, à la suite de l'envahissement des cultures de céréales par les pucerons (principalement Sitobion avenae). Aux dépens de ces nombreuses populations de ravageurs, s'étaient développés divers auxiliaires, prédateurs de pucerons : Coccinelles (adultes et larves), syrphes (larves), chrysopes (adultes et larves), hémérobes (adultes et larves).

Lorsque les céréales arrivèrent au stade laiteux-pâteux, elle ne purent plus assurer la subsistance des pucerons qui émigrèrent alors vers les maïs et autres graminées tandis que les prédateurs, de plus en plus nombreux, les décimaient. Pour ces derniers, la source de nourriture se tarissait et ils ont alors recherché activement tous

P104 .../...

les foyers de pucerons disponibles, les anéantissant rapidement, dès qu'ils se créaient. Il en a été ainsi dans les cultures de melon et ce fait méritait d'être souligné. Cet exemple montre que parfois (il faut se garder de généraliser) dans certains cas particuliers, on peut éviter l'usage de produits insecticides, sans prendre de risque pour la culture. Il y a là une notion d'équilibre entre le niveau de population du ravageur (le puceron) et l'activité des prédateurs (coccinelles, syrphes, chrysopes, etc...).

- Désherbage de l'ail :

Une nouvelle spécialité le Stomp est autorisée. Le tableau ci-après récapitule les produits actuellement utilisables :

MATIERES ACTIVES Spécialités	DOSES p.c./ha	UTILISATION	OBSERVATIONS
TREFLAN (48 % de trifluraline).	2,5 l	Pré-plantation incorporation.	Actif sur la plupart des graminées et dicotylédones (sauf crucifères et composées). Longue persistance dans le sol. Ne pas utiliser sur ail rose de Lautrec.
KLOBEN C (60 % de néburon)	5 kg	Post-plantation.	Actif sur graminées (sauf folle-avoine) et dicotylédones annuelles. Bonne persistance mais doit cependant, fréquemment être complété par un traitement de post-levée.
KERB-ULTRA (50 % de propyzamide + 12 % de diuron).	1,5 kg	2 à 3 cm pour l'ail d'automne (Prelevée sur ail de printemps.	Excellent antigraminées, y compris la folle-avoine. Efficace sur la plupart des dicotylédones.
TOTRIL (25 % d'ioxynil octanoate).	2,5 l	3 à 4 feuilles de l'ail.	Utilisé au printemps pour compléter l'action des produits de pré-levée (Kloben - Treflan - Tribunil) inactif sur graminées, efficace sur gaillet, matricaire, renouée, stellaire, véroniques.
GRAMOXONE (20 % de paraquat)	3 l	Jusqu'à la levée de l'ail sur mauvaises herbes déjà apparues.	Action complète mais fugace ; ce produit peut permettre de retarder l'application des herbicides de pré-levée ou de supprimer le premier sarclage.
TRIBUNIL (70 % de métha benzthiazuron).	4 kg	Post-plantation.	Détruit la plus grande partie des adventices ; insuffisant sur folle-avoine. Bonne rémanence mais nécessite également une deuxième intervention.
STOMP (33 % de penoxaline).	4 l	Post-plantation.	Action sur la plupart des dicotylédones. La destruction des graminées est cependant parfois incomplète.

/ GRANDES CULTURES /

- Grosse altise du colza : Les attaques d'altises adultes ne sont plus actuellement à redouter (températures défavorables, stade 3-4 feuilles du colza souvent atteint). Par contre, il est bon de contrôler au champ la présence de larves dans les pétioles des feuilles.

Un sondage sur 50 pieds de colza pris au hasard, permettra de se faire une idée sur l'infestation. Si en moyenne on détecte 2 larves par pied, il est recommandé d'intervenir par un traitement durant les heures chaudes de la journée (8-10°C) et avant l'hiver. Produit utilisable : oléoparathion à 350 g de m.a./ha.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY - G. MELAC.-

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.-

C.P.P.A.P. - n° 532 A.D.-